REPUBLIQUE FRANCAISE

# Délibération du Conseil Municipal

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE** 

Séance du 14 NOVEMBRE 2019 - 20 h 30

## VILLE DE RIORGES

N° 2 5

OBJET:

#### **FINANCES**

VERSEMENT D'UNE BOURSE POUR SOUTENIR UN PROJET SOLIDAIRE EN AFRIQUE

#### LE MAIRE CERTIFIE

- 1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 15 novembre 2019.
- 2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 24 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, maire; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Alain CHAUDAGNE, adjoints; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, conseillers municipaux.

#### Absents avec excuses:

Pascale THORAL, Stéphane JEVAUDAN, adjoints; Roland DEVIS, Christian SEON, Blandine LATHUILIERE, Elodie PINSARD-BARROCAL, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Monique VIAL, conseillers municipaux.

Absent sans excuses: Guy CONSTANT.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Chantal LACOUR.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Pascale THORAL Stéphane JEVAUDAN Roland DEVIS Christian SEON Blandine LATHUILIERE Elodie PINSARD-BARROCAL Martine LAROCHE-SZYMCZAK Monique VIAL	Martine SCHMÜCK Eric MICHAUD Bernard JAYOL Jacky BARRAUD Véronique MOUILLER Chantal LACOUR Andrée RICCETTI Jacqueline RUBLON

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20191114-2 5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2019 Affichage : 15/11/2019

#### **FINANCES**

### VERSEMENT D'UNE BOURSE POUR SOUTENIR UN PROJET SOLIDAIRE EN AFRIQUE

Isabelle BERTHELOT, conseillère municipale, déléguée au commerce et à l'artisanat, expose à l'assemblée :

« Par délibération du 14 décembre 2006, le conseil municipal avait approuvé la création d'un dispositif de "Bourse aux projets jeunes", qui a fonctionné jusqu'en 2013 dans le cadre d'un partenariat entre le service municipal de la jeunesse et le Club des jeunes du Centre social de Riorges.

L'intérêt de pouvoir soutenir des projets portés par des jeunes, notamment en matière de solidarité, reste entier.

Une jeune Riorgeoise, Alizée POIMBOEUF, qui a eu l'occasion de participer à des actions humanitaires en Haïti et en Guinée Conakry, sollicite la commune pour l'aider à prolonger son action. Elle souhaite en effet pouvoir apporter une aide à la caisse de solidarité du Centre Konkouré, centre de formation professionnelle pour jeunes en situation de handicap géré par l'ONG Guinée Solidarité.

En échange du soutien de la commune, Alizée POIMBOEUF s'engage à réaliser un compte-rendu de son expérience et de le présenter à d'autres jeunes, dans les écoles, au collège ou au centre social.

Le service municipal de la jeunesse l'accompagnera par ailleurs dans la mise en place de son action de témoignage auprès des jeunes Riorgeois. »

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré et vu l'intérêt que représente cette démarche et sa vertu d'exemple auprès d'autres jeunes, le conseil municipal octroye à l'unanimité une bourse de 300 € à Alizée POIMBOEUF pour contribuer à ce projet.

Ont signé au registre tous les membres présents Certifié, Riorges, le 21 novembre 2019 Le Maire Jean-Luc CHERVIN